

Voici encore une liste d'articles de produits dont le pays de provenance ne saurait être affecté par le tarif, bien que l'étendue du commerce lui-même puisse l'être. En retranchant ces produits naturels que l'Angleterre ne saurait nous fournir, quelque fut notre désir de les acheter d'elle, la valeur des importations au Canada se décompose ainsi :

De la Grande-Bretagne.....	\$51,905
Des Etats-Unis.....	26,025,833

Le commerce que représente ces chiffres, comprend principalement les articles fabriqués en fer, les cotonnades, lainages, toiles, etc, et l'excédent considérable de nos importations de la Grande-Bretagne démontre clairement que la Politique Nationale n'a certainement pas nui au commerce britannique.

Et du reste, convient-il bien aux avocats de la réciprocité illimitée d'attaquer la Politique Nationale, sous le prétexte qu'elle établit des distinctions contre la Grande-Bretagne, lorsqu'ils prêchent eux-mêmes l'imposition de droits plus élevés encore contre l'Angleterre, ainsi que l'ouverture de nos marchés aux produits américains qui y entreraient en franchise.

Le Canada achète aujourd'hui de la Grande-Bretagne pour une valeur de \$8 par tête de sa population, et les Etats-Unis, pour une valeur de \$2.75 par tête. En adoptant la réciprocité illimitée, le premier venu pourrait nous dire que notre commerce avec l'Angleterre diminuerait de suite d'un tiers.